

PEAUX DE GARNISSAGE VIEILLISSEMENT A LA LAMPE A VAPEUR DE MERCURE

Page 1/2

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Le présent document est en conformité technique avec la méthode d'essai RNUR n° 1244.
Il ne devra pas être modifié sans l'accord de la RNUR.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente méthode a pour objet de définir la manière de réaliser un vieillissement artificiel à l'aide d'une lampe à vapeur de mercure.

Elle s'applique uniquement aux peaux de garnissage utilisées couramment en carrosserie automobile.

2.PRINCIPE

L'essai consiste à dégrader les caractéristiques mécaniques superficielles du matériau par exposition au rayonnement d'une lampe à vapeur de mercure.

L'importance de la dégradation étant mesurée par certains essais qui seront indiqués au cahier des charges.

3.APPAREILLAGE

3.1.LAMPE PHILIPS HPLR 400

Nota : La durée de fonctionnement limite de la lampe PHILIPS HPLR est de 1500 heures.

3.2.REFLECTEUR PHILIPS NER 400

(2 x 45°).

4.PREPARATION DES EPROUVETTES

Les éprouvettes seront les mêmes que celles utilisées pour mesurer les caractéristiques mécaniques du matériau avant vieillissement.

5.MODE OPERATOIRE

Placer les éprouvettes sur le plan d'exposition, celui-ci étant distant de 40 cm de la partie la plus basse de la lampe et limité par le cercle d'intersection du plan et du cône du réflecteur. La durée d'exposition sera de 24 h, sauf indication contraire prévue au cahier des charges.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

L'importance de la dégradation sera exprimée par les variations des caractéristiques mécaniques du matériau mesurées sur les essais prévus au cahier des charges.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

On établira un procès-verbal qui précisera s'il y a lieu les conditions particulières de l'essai qui ne seraient pas prévues dans la présente méthode ou au cahier des charges et qui pourraient influencer sur les résultats.

8.HISTORIQUE ET DOCUMENT CITES

8.1.HISTORIQUE

8.1.1.CREATION

- OR: 01/01/1978 - CREATION DE LA NORME.

8.1.2.OBJET DE LA MODIFICATION

- A: 16/10/1997 - REPRISE SOUS IDEM.
-

8.2.DOCUMENTS CITES

8.2.1.DOCUMENTS PSA

8.2.1.1.Normes

8.2.1.2.Autres

8.2.2.DOCUMENTS EXTERIEURS

8.3.EQUIVALENT A :

REN1244

8.4.CONFORME A :

8.5.MOTS CLEFS